



## CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2024 INTERVENTIONS

### 2 – Débat d'orientation budgétaire 2024 budget Ville

Intervention de Benoit Florence

Monsieur le Maire, mes chers collègues

Comme à l'accoutumée, vous nous faites une longue présentation du contexte national et des contraintes et limites imposées aux communes. Les éléments de contexte sont sans doute nécessaires même s'ils auraient pu être plus succincts. Ils ont surtout pour vocation de nous démontrer que vous n'avez pas d'autres choix que d'augmenter le coût des services.

*En 2023, la taxe foncière a été augmentée en plus de l'augmentation de la base fiscale effectuée par l'Etat mais cette augmentation n'était pas vraiment nécessaire dès 2023 compte tenu du retard pris pour plusieurs investissements importants de la ville.*

Concentrons-nous maintenant sur la réalité de notre commune, réalité qu'il nous appartient de maîtriser.

Que dire des « orientations budgétaires » ?

Comme vous l'écrivez vous-mêmes dans vos propos liminaires, « les dépenses (et nous ajoutons les investissements) sont corrélés à la sociologie des habitants de la ville ». Or vous ne nous fournissez aucun élément nous permettant de la connaître. Comment avoir un débat sérieux d'orientation sur les dépenses et les investissements à réaliser par la ville sans un examen approfondi de l'évolution de sa population ? Vous nous répondez que les prévisions fournies suite aux recensements ne sont pas fiables mais elles ont le mérite d'exister et de donner une perspective que l'on peut ensuite adapter bien sûr.

Ainsi, selon les chiffres de l'Insee en 2020 (derniers connus), 35% de la population habite dans son logement depuis moins de 4 ans, 53% depuis moins de 10 ans ! Il y a donc bien un fort renouvellement de la population avec des attentes qui évoluent.

Une autre information qui aurait pu être très utile : les familles qui arrivent sur Viroflay ont des grands enfants. Or cette information n'a jamais été partagée dans cette instance mais les chiffres de l'INSEE montrent que la proportion de Viroflaysiens entre 15/29 ans représente 18,8% de la population et a augmenté de près de 1,5 points entre 2014 et 2020.

Ceci pose la question de savoir comment la ville prévoit-elle de faire évoluer ses services en corrélation avec l'augmentation du nombre d'adolescents et de jeunes adultes à Viroflay ?

La transformation de Dieuleveult, avec une augmentation de sa capacité est certes une partie de la réponse mais ce n'est certainement pas la seule. Jusque-là cette extension ciblait les « ados » et non les lycéens et jeunes adultes. En termes d'animation culturelle, musicale et artistique, l'offre correspond-elle aux attentes

## CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2024

### INTERVENTIONS

de ce public ? Les espaces de convivialité tels que les cafés ou brasseries ont-ils une offre et une capacité adaptés à cette population ?

Voilà quelques exemples qui montrent l'intérêt de présenter des données sur l'évolution de la population.

Sur le plan sportif, les investissements en cours pour le gymnase des Prés aux Bois sont très importants.

Cependant, alors que l'année 2024 est placée sous la bannière des jeux olympiques et portée à Viroflay par le slogan 'sportez-vous bien,' la subvention à l'USMV reste limitée à 100K€, c'est-à-dire maintenue au niveau 2023, où elle avait été réduite de 50K€ par rapport à l'exercice précédent. Est-ce vraiment un encouragement à la pratique sportive ?

En reprenant vos orientations budgétaires, nous sommes ravis de lire qu'après 8 ans d'interruption, la municipalité prévoit à nouveau de financer les classes d'environnement.

Avec un budget annoncé de 30 000 €, l'enveloppe semble mince (supprimer le budget représentait un gain de 50 à 60 K€ en 2016) quel sera la durée des séjours ? Quel sera le reste à charge pour les familles ? La participation se fera-t-elle sur la base du quotient ?

Concernant la petite enfance :

On peut lire en page 13 une baisse de la dépense pour la crèche de la Maison Bleue, il ne s'agit, comme précisé en commission que d'un transfert de 5 berceaux vers la crèche des réservoirs : Mais plus largement, quels sont les besoins en matière de petite enfance sur la ville de Viroflay ? Les services proposés couvrent-ils la demande ? Comment cette demande a-t-elle évolué avec l'arrivée des nouveaux habitants sur la ville ? Nous pourrions créer des maisons d'assistantes maternelles, comme à Chaville, où la ville loue des espaces à 3 ou 4 assistantes maternelles qui y gardent contre un loyer modique, environ 12 enfants, ce qui permet d'en inciter à s'installer.

Dans vos orientations budgétaires, vous dites vouloir maintenir « une attention particulière aux ménages fragilisés » : leur nombre est-il en augmentation ? Quels sont les besoins identifiés ? Comment cet objectif se traduit-il dans vos prévisions budgétaires ? Aucun chiffre n'est associé à cette affirmation.

S'agissant du logement, vous avez évoqué lors des vœux à la population, que, n'ayant pas atteint ses objectifs sur 2020/2022, Viroflay était déclarée en carence et devait payer une pénalité de 250K€ par an : cette information semble absente des supports fournis pour ce débat.

Notre volonté de poursuivre le plan de création de logements (réhabilitation ou construction) ne fait pas partie de vos 'orientations budgétaires'. Ceci ne fait que souligner que le contrat de mixité sociale que la ville

## CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2024

### INTERVENTIONS

a signé en décembre 2023 est vraiment un minimum. Nous devons tout mettre en œuvre pour aller au-delà, les besoins en matière de logements étant très loin d'être couverts. Ainsi, la Fondation Abbé Pierre signale dans son dernier rapport que 4,1 Millions de personnes sont mal logées en France et 12,1 Millions en état de fragilité par rapport au logement.

Pour les personnes âgées et tout particulièrement pour les personnes âgées dépendantes, quelles sont les perspectives pour les années à venir ? La reconstruction de La Forge va permettre de maintenir les services d'aide soignantes et les activités seniors dans des locaux modernisés mais quelles solutions pourront être apportées quand le maintien à domicile n'est plus possible ?

Jusqu'à ce jour, l'EHPAD des Aulnettes permet d'accueillir 141 personnes et l'établissement privé de La Source 74 et dispose de 10 places en accueil de jour. Cette situation est appelée à évoluer et de cela non plus vous ne parlez pas. Où en sommes-nous du déplacement de l'établissement des Aulnettes à Fontenay-Le Fleury ? Que deviendra l'espace libéré ? Il serait intéressant d'étudier d'autres formes d'accueil pour les personnes âgées, l'EHPAD n'est pas la seule réponse possible. Par exemple Viroflay ne dispose ni de 'Résidences autonomie', ni de 'Résidence-services', ni de foyer résidence pour personnes âgées. Il peut exister d'autres formes, telles les familles d'accueil ou les coopératives d'habitat...

La résidence des Aulnettes ne peut-elle pas être rénovée plutôt que détruite ? Si la destruction de l'établissement des Aulnettes était confirmée, pourquoi ne pas envisager de créer à cet emplacement d'autres formes d'accueil pour compléter le parcours résidentiel des Viroflaysiens qui souhaitent vivre à Viroflay jusqu'à la fin de leurs jours ?

En étudiant les courbes démographiques, nous savons que les solutions vont manquer dans les années à venir et pas seulement à l'échelle de notre commune. Il est de notre responsabilité de rechercher des solutions.

Concernant les investissements, nous regrettons profondément que le projet de verdissement de la gare routière soit abandonné. Il y a une attente très forte et justifiée des habitants du quartier. Conformément au schéma directeur de la région et au PLU, la rue Arthur Petit a fait l'objet d'une densification qui arrive à son terme. En conséquence la verdure est limitée dans tout ce secteur et l'attente exprimée par les habitants est légitime.

Dans les orientations budgétaires, vous évoquez notamment les projets à fort impact environnemental positif. Il s'agit de la seule orientation consacrée aux aspects de transitions énergétique alors qu'il s'agit d'un thème essentiel des prochaines années. Ces projets sont-ils ceux topés en 'efficacité énergétique' dans les slides des pages 14 et 15 ? Y a-t-il d'autres projets liés à la transition et autres que liés à l'efficacité énergétique ? Par exemple sur les îlots de fraîcheurs afin de lutter contre les effets du changement climatique ?

Pour financer ces investissements, vous évoquez plusieurs pistes : Subventions publiques ; Financements privés à mettre en œuvre ; Emprunts de marché ; Cessions foncières de la ville. Les financements privés restent nébuleux. Quant aux emprunts de marchés, pourquoi ne pas intégrer la notion d'emprunt durable, autrement dit intégrer des critères environnementaux et sociaux, « critères extra-financiers » donc, pour sélectionner les banques ? Concernant les cessions foncières qui pourraient être réalisées, nous avons bien noté en commission que cela pourrait être La Forge et Kolokani.



## CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2024 INTERVENTIONS

### Conclusion

Dans un contexte où les incertitudes économiques demeurent, nous devons définir des priorités et Cités continuera, dans ce qui auraient été ses orientations budgétaires, à défendre en priorité le développement de logements sociaux, les aides aux économies d'énergie, une politique dynamique en direction de la jeunesse, la recherche de nouvelles solutions pour le parcours résidentiel des seniors, l'accès à la culture et aux loisirs pour tous, le soutien aux plus fragiles et enfin les actions indispensables pour adapter Viroflay au changement climatique.